



Inscription au registre canicule 2026

Du 1^{er} juin 2026 au 31 août 2026

L'inscription sur le registre canicule permet aux autorités et à la municipalité d'attirer l'attention sur les personnes particulièrement sensibles lors des épisodes de forte chaleur et de canicule. Lors du déclenchement du plan canicule, le policier municipal contacte directement par téléphone les personnes ; cela permettra de s'assurer de leur bonne santé, de leur répéter les gestes à adopter.

Qui peut s'inscrire :

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes de 60 ans en situation de handicap

Qui peut faire la demande d'inscription :

- La personne concernée
- Une personne de son entourage

Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la Mairie et de la bibliothèque/ agence postale aux heures d'ouvertures.

Pour tout renseignements, vous pourrez contacter l'agent de Police Municipale au 0609446878

L'inscription sur le registre de vigilance est-elle confidentielle et modifiable ?

Les renseignements portés sur le registre sont strictement confidentiels. Seules les personnes habilitées y ont accès, et ces données ne sont transmises qu'aux organismes en charge de la mise en place et du déroulement du plan canicule. L'ensemble des renseignements donnés par les personnes souhaitant figurer sur ce registre peut être modifié. Les personnes ne souhaitant plus y figurer peuvent en demander leur radiation